

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE LA MANCHE**  
**COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY**

Nombre de membres en  
exercice : .26

**Séance du 12 décembre 2019**

Présents : 16  
Représentés : 02  
Absents : 08  
Votants : 18

Date de Convocation :  
10/12/2019

L'an 2019 le jeudi 12 décembre 2019 à 11h30, le conseil municipal de ROMAGNY FONTENAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. André BOUILLAULT

Sont présents : A BOUILLAULT, C DESLANDES, J PERRIER, S DESGUE, A CHAREYRE, MM CHEMIN, R PINSON, T ARMAND, M BAUGE, M BRETONNIER, J BOUTELOUP, F HESLOUIS, M LAIR, F LECHAPLAIN, A LEROY,

Sont représentés : S DESLANDES a donné procuration à A BOUILLAULT et S GAUTIER a donné procuration à J PERRIER

Sont Absents excusés :S GASSION,

Sont Absents : JL DUDOIGT, T LAURENCEAU, S LEFRANCOIS, Y LOYAUD, R GAUCHER, C GONTIER, JL HERBERT, MJ LEBASCLE,

Est désigné secrétaire de séance : M LAIR

**I. Demande de Financement au Crédit Agricole pour bénéficiaire d'un taux préférentiel avant le 16 décembre**

Monsieur Le Maire fait lecture d'un courrier du Crédit Agricole qui propose de contracter un emprunt de 300000€ à 0.42% pour des échéances trimestrielles constantes.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

**II Devis de Fleurissement**

Le projet d'aménagement rue des Ecoles à Fontenay et devant le commerce est à revoir en janvier. Un devis est demandé à Vincent Leboucher.

Il en est de même pour le projet Impasse du Doityger face à l'école.

**III Questions diverses**

- Pour le problème de chauffage à l'église de Romagny, un brûleur doit être remplacé sur la chaudière plus le coffret de protection thermique pour la soufflerie. Le devis de 3896.97€ HT de l'entreprise Flipo est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal

Fait à Romagny Fontenay  
Le 21 janvier 2020  
Le Maire  
A BOUILLAULT